

22/2019 - 1 février 2019

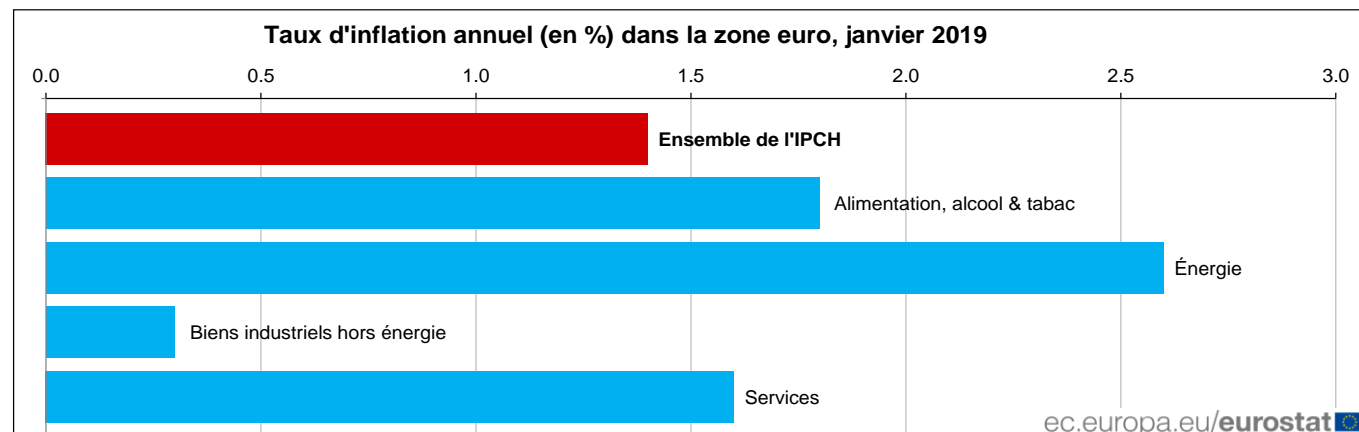
Par ce communiqué de presse, Eurostat débute la publication des agrégats spéciaux de l'IPCH sur base de données d'entrée plus détaillées. De plus, les taux d'inflation sont calculés à partir de données qui incluent un changement méthodologique pour le panier dédié aux vacances à forfait pour l'Allemagne. Ce communiqué couvre seulement les taux d'inflation de janvier 2019. Eurostat publiera le 22 février 2019 les indices respectifs ainsi que les données antérieures révisées lors de la diffusion régulière des données de l'IPCH de janvier. De plus amples informations sur le changement sont disponibles [ici](#).

Estimation rapide – janvier 2019

Le taux d'inflation annuel de la zone euro estimé à 1,4%

Le taux d'inflation annuel de la **zone euro** est estimé à 1,4% en janvier 2019, selon une estimation rapide publiée par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'énergie devrait connaître le taux annuel le plus élevé en janvier (2,6%), suivie de l'alimentation, alcool & tabac (1,8%), des services (1,6%) et des biens industriels hors énergie (0,3%).

**Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro**

	Poids (‰) 2019	Jan 2019
Ensemble de l'IPCH	1000,0	1,4e
Ensemble hors:		
> énergie	898,6e	1,2e
> énergie, aliments non transformés	853,9e	1,2e
> énergie, alimentation, alcool & tabac	708,5e	1,1e
Alimentation, alcool & tabac	190,1e	1,8e
> aliments transformés y compris alcool et tabac	145,4e	1,8e
> aliments non transformés	44,7e	1,7e
Énergie	101,4e	2,6e
Biens industriels hors énergie	263,8e	0,3e
Services	444,7e	1,6e

e = estimation

Informations géographiques

La **zone euro** comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

Les données de la zone euro suivent la composition des pays à un moment donné. Les nouveaux États membres sont intégrés dans l'agrégat selon une formule d'indice en chaîne.

Méthodes et définitions

L'**inflation annuelle** est l'évolution des prix entre le mois de référence et le même mois de l'année précédente.

Révisions et calendrier

L'estimation rapide de l'inflation dans la zone euro est publiée à la fin de chaque mois de référence.

L'ensemble des données sur les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) pour la zone euro, l'UE et les États membres est publié vers le milieu du mois qui suit la période de référence. La prochaine publication couvrant l'ensemble des données du mois de janvier 2019 est prévue pour le 22 février 2019.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat dédiée à l'inflation

Base de données d'Eurostat sur l'inflation

Métadonnées d'Eurostat sur l'inflation

Calendrier de diffusion des €-indicateurs d'Eurostat

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**


Romina BRONDINO
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Plus d'informations sur les données:


Svetoslava PAVLOVA
Tél: +352-4301-34 406

Lenka VALENTA
Tél: +352-4301-33 176
estat-hicp@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

 ec.europa.eu/eurostat/

 [@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu